Revue Afak Ilmia ISSN: 1112-9336

Volume: 13 / Numéro: 04 Année 2021 P 70 - 86

Date de réception:29/09/2020 Date d'acceptation: 13/09/2021

Date de publication:11/10/2021

Une réflexion sur la diversification économique en Algérie

A reflection on economic diversification in Algeria

HALLAL amina 1,

¹ Faculté des Sciences politiques et des Relations Internationales, Université d'Alger3 (Algérie), formation2004@hotmail.com

Résumé:

Plus de trente ans après la transition décidée vers l'économie de marché, l'économie algérienne est essentiellement fondée sur les ressources naturelles, elle n'a pas évolué son panier d'exportations depuis des décennies demeurant ainsi mono exportatrice des matières premières et ne possède pas un tissu industriel dynamique, à l'instar de beaucoup de pays dans la région. Cette vulnérabilité a donc imposé le retour sur la question de la diversification dans le débat économique actuel. C'est dans ce contexte, que nous essayons de mener une réflexion sur la diversification économique en Algérie en tentant de proposer une politique de diversification économique inspirée de l'expérience internationale par une série de mesures dont la diversification des exportations et de l'industrie constituant la clé maieure d'une bonne transformation structurelle qui ont pour but de stimuler la capacité de production et d'assurer une croissance économique durable.

Mots clés: Economie Algérienne, diversification

Codes de classification JEL: E2, E6, O2

Revue Afak Ilmia ISSN: 1112-9336

Volume: 13 / Numéro: 04 Année 2021 P 70 - 86

Abstract:

More than thirty years after the decided transition to the market economy, the Algerian economy is essentially based on natural resources, it has not changed its basket of exports for decades, thus remaining a single exporter of raw materials and does not have a dynamic industrial fabric, like many countries in the region. This vulnerability has therefore imposed a return to the question of diversification in the current economic debate. It is in this context that we are trying to reflect on economic diversification in Algeria by attempting to propose an economic diversification policy inspired by international experience through a series of measures including the diversification of exports and industry. constituting the major key to a good structural transformation which aims to stimulate production capacity and ensure sustainable economic growth.

Keywords: Algerian economy, diversification

JEL Classification Codes: E2, E6, O2

1. INTRODUCTION

La chute des prix du pétrole n'est plus conjoncturelle mais bien structurelle. La crise économique que traverse le pays est très inquiétante à plus d'un titre, l'extrême urgence est ressentie pour se tourner vers le secteur industriel essentiellement sauf qu'il serait illusoire de penser que la diversification de l'économie qui ne s'est pas opérée sur 60 ans se fera brillamment à coup de mesures incitatives introduites au niveau des lois de finance successives. Des plans salutaires ont été adoptés pour booster le tourisme, développer l'agriculteur et la pêche, faciliter la création d'entreprise, numériser l'économie,...,mais leur mise en œuvre se heurte à des contraintes de toutes sortes.

À quels facteurs doit-on imputer la difficulté de diversifier l'économie aujourd'hui ? Nous posons comme une hypothèse

que la crise actuelle n'est pas la résultante directe du choc pétrolier mais la conséquence ultime de choix économiques opérés durant les dernières décennies. La difficulté de relancer l'industrie trouve son origine dans les transformations structurelles qu'a connues le pays.

Le but de cet article est de tenter à contribuer à une stratégie de diversification pour faire face à cette situation économique.

2. LE CONCEPT DE DIVERSIFICATION ·

2.1 Définition:

Il se trouve plusieurs volets de diversification dont chacun est large d'identification et de définition. **Schuh et Barghouti** (1988) définissent la diversification économique par le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activité primaires (ressources naturelles, agriculture) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.).

Sur le plan national, la diversification s'inscrit sur une politique de mesures d'ordre conjoncturelle qui à pour but de mettre une nouvelle stratégie de développement économique et social visant à la valorisation de l'ensemble des ressources de l'Etat et l'émergence de nouveaux secteurs d'activités et structures productives, limiter les importations d'une part et diminuer la concentration de la valeur ajoutée d'une autre part en assurant un niveau de croissance économique soutenable.

La diversification du PIB et des exportations est associée à :

1- Une stabilité macroéconomique. Il est facile de mettre en évidence que les pays fortement spécialisés dans les secteurs primaires ont eu du mal à croitre sur la longue période.

2- La diversification est associée à la transformation structurelle qui consiste à réallouer les ressources vers les secteurs à forte valeur ajoutée, autrement dit à une hausse de la productivité et du revenu par tête.

- 3- L'expérience des pays à industrialisation tardive et les pays émergents est associée au développement de l'industrie. L'industrialisation des pays d'Asie apparait comme un facteur de réussite incontestable
- 4- l'industrie est entrevue comme un vecteur de sortie de la trappe de la spécialisation primaire. L'industrie est privilégiée en raison de son rôle critique :
- i. sa productivité élevée;
- ii. sa capacité à recevoir et diffuser le progrès technologique et d'être par conséquent un facteur d'innovation;
- iii. sa capacité de répandre des externalités positives sur les autres secteurs;
- iv. assurer grâce à la multiplication quasi infinie de ses produits une diversification permettant une meilleure insertion de l'économie dans la mondialisation. C'est un vecteur de transformation structurelle et de changement de régime de croissance
- 5- Le rattrapage relève des « industries naissantes » qui signifie tout d'abord la capacité des pouvoirs publics de produire une stratégie en identifiant les secteurs stratégiques à développer ainsi que les instruments pour les accompagner, le marché étant à lui seul incapable de sélectionner les projets gagnants c'est-à-dire ceux dont le bénéfice social est supérieur au coût privé. L'accompagnement de l'Etat consiste à concilier dans la longue période les intérêts privés et sociaux.
- L'Algérie ne peut rester à l'écart de la mondialisation qui est devenue une réalité majeure à laquelle on ne peut se soustraire.

Rester à l'écart de l'OMC revient à s'exposer à l'effet de réciprocité des pays membres, ce qui équivaut à renoncer à des marchés extérieurs, à des partenariats et à toutes les opportunités pouvant les accompagner.

2.2 Types ou politiques de diversifications :

- A Diversification énergétique : dans le but d'être moins sensible aux aléas conjoncturels la diversification est donc une nécessité évidente pour les producteurs des ressources naturelles comme l'Algérie d'où aide à la réduction de la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures. Par exemple s'orienter vers les énergies renouvelables dont l'énergie solaire est la clé future principale d'un développement énergétique durable.
- B- **Diversification des exportations :** Généralement c'est une stratégie associée à une politique commerciale ciblée d'élargissement du panier des produits exportés d'un pays, visant à diminuer la liaison envers certains produits exportés soumis à des fortes fluctuations du prix et du volume qui se traduit donc par une dynamisation des exportations hors hydrocarbures.
- C- Diversification industrielle (production) : c'est une création de nouveaux secteurs d'activités industrielles ou manufacturières en nouveaux produits ou services ou bien la performance des secteurs déjà existant en menant une stratégie ciblée qui contribue à une productivité plus efficace et la création des entreprises dédiées à l export.² Cela a pour but de s'orienter vers des secteurs plus productifs à forte valeur ajoutée donc il ne peu y avoir une économie forte sans industrie forte.

3. Quels Atouts pour l'Economie Algérienne

L'économie algérienne est très spécialisée. L'indice de concentration des exportations est plus élevé que toutes les moyennes des régions en développement y compris l'Afrique

(selon la CNUCED³). Il est comparable à celui des autres pays exportateurs de pétrole.

La part des produits manufacturés dans ses exportations n'atteint pas 2%. Les exportations des biens issus de haute technologie qui révèlent la capacité du pays à concevoir, produire et exporter des biens de plus en plus sophistiqués, requérant donc des qualifications de plus en plus haute du travail (capital humain), l'utilisation des TIC et la conformité aux normes sont nulles (Banque mondiale). Ce critère est par excellence une mesure de transformation structurelle, d'intégration des chaines de valeur mondiales (CVM) et de changement de régime de croissance.

La classification de la CNUCED qui est différente confère une faible contribution de ses produits aux exportations. Le Maroc et la Tunisie semblent avoir initié une politique d'appropriation du progrès technique qui leur permet de s'intégrer et de remonter les CVM.

3.1 Avantages Comparatifs et Secteurs à Promouvoir

Les indicateurs du commerce inter et intra branches permettent d'avoir une idée sur le degré d'intégration d'une économie aux CVM. L'avantage comparatif lié aux échanges inter branches fait référence au commerce au sens le plus traditionnel qui implique que les nations s'échangent des produits finis issus de différentes branches. Le cas le plus typique de ce commerce qui a dominé les relations Nord/Sud jusqu'à récemment est celui des produits manufacturés/produits primaires.

L'échange intra-branches concerne des produits finis différenciés ou semi finis issus ou circulant dans les mêmes branches. Les avantages comparatifs liés à cet échange donnent des renseignements précieux sur les modalités d'intégration à

l'économie mondiale (transfert de technologie, type d'IDE, existence de niches, sous-traitance etc.).

Le commerce extérieur des produits manufacturés de l'Algérie est constitué à près de 100% de l'échange inter branche. L'indice varie entre 0.94 et 0.99. Cela signifie que l'industrie manufacturière est quasi uniquement importatrice. La Tunisie, le Maroc et dans une moindre mesure l'Egypte semblent s'être mieux intégrées dans l'économie mondiale. Ils échangent avec leurs partenaires des produits issus des mêmes branches.

4. Les entraves à la diversification de l'économie :

Nous allons essayer de dresser une synthèse des multiples contraintes qui ralentissent le processus de diversification.

4.1. La sous optimalité dans l'allocation des ressources :

Schuh et Barghouti (1988) définissent la diversification économique par le processus de transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activité primaires (ressources naturelles, agriculture) vers les secteurs secondaires (industrie de transformation, manufactures, etc.) et tertiaires (commerce, tourisme, etc.)⁵. Tous les pays émergents ont connu pratiquement la même transformation structurelle de leur économie. Leurs ressources ont été progressivement réallouées de l'agriculture, secteur à faible productivité vers les secteurs modernes de l'industrie à productivité plus élevée. Ceci était le principal moteur de leur développement.

Toutefois, en Algérie, les ressources libérées par l'agriculture n'ont pas été orientées vers l'industrie. La part de la maind'œuvre du secteur agricole dans le total de l'emploi n'a cessé de décliner depuis quarante ans. Elle est passée de 40 % en 1973 à moins de 10 % en 2014. Dans une première phase qui s'étale

jusqu'aux années 80, la main-d'œuvre libérée par le secteur agricole s'est dirigée vers l'industrie dans une dynamique proche de celle que l'on a pu observer dans des pays latino-américains, l'Inde ou la Turquie. Mais cette transformation n'a pas perduré. Car depuis les années 80 l'industrie n'absorbait plus l'emploi issu de la contraction du secteur agricole mais celui-ci s'orientait davantage vers les services, les BTP, le commerce ou l'administration. Des secteurs plutôt primaires, à faible productivité et peu porteurs de modernité. La part de l'industrie dans le PIB a glissé de 20 % dans les années 80 à moins de 6% actuellement.⁶

Ceci explique en partie l'effondrement de l'industrie cité auparavant. Et cette transformation structurelle qui a pris le mauvais sens est à la fois l'origine de la faible diversification et constitue également une entrave à cette entreprise.

L'agriculture fut délaissée non pas au profit de l'industrie mais du commerce et du secteur informel en particulier qui n'apporte que très peu de valeur ajoutée. La désindustrialisation du pays se poursuit donc depuis la fin des années 70 jusqu'à aujourd'hui même au grand profit de l'importation.

4.2. L'hostilité de l'environnement des affaires : il est admit par tous que cet environnement est marqué par l'instabilité des lois, le régime fiscal peu favorable, l'accès difficile au foncier, la lourdeur bureaucratique et l'inertie du système bancaire. Ce lot d'obstacles auxquels font face les entreprises au quotidien, qu'elles soient industrielles, commerciales ou de services, embrouille leur visibilité et limite un peu leur stratégie de développement à long terme.

Selon le rapport Doing business de 2018, l'Algérie est classée à la 166eme place sur 190 pays, 145eme pour la facilité de

création d'entreprise et 177eme pour la facilité d'obtention du prêt. En effet, l'Etat avait mit en place la bonification des taux d'intérêt comme mesure incitative sauf que pour les chefs d'entreprises, ce n'est pas tant le coût du prêt qui contraigne leur expansion mais beaucoup plus l'accès aux prêts ainsi que leur durée de remboursement. Durant les 20 dernières années, tout le secteur privé n'a bénéficié que de 15 à 20 % du volume global des crédits à l'économie. Quand à la durée, ils sont accordés sur une durée de 20 ans par les banques, une durée très contraignante pour les entreprises car les profits générés sur cette période ne leur permettent pas à la fois de rembourser des emprunts et soutenir leur développement.

Autre paramètre et pas des moindre, la rigidité du marché du travail, l'Algérie est classée en 2015 par le world economic forum à la 132eme position sur 138 pays en termes d'efficacité du marché de travail. Le poids des charges sociales n'encourage pas trop ni à la création d'entreprise, ni à l'accroissement de sa taille.

4.3. La taille dérisoire du secteur privé : dans ce même ordre d'idées, le tissu industriel du pays demeure formé à 90 % de TPE (toute petite entreprise) avec 2,89 employés en moyenne (935000 entreprises recensés en 2017 employant 2,71 millions de personnes)¹⁰, elles sont orientées pour la plupart vers le négoce ou le service et n'ont aucune perspective de croissance.

Le tissu économique est formé à 70 % de commerce dans leur totalité des personnes physiques. À défaut de pouvoir obtenir les statistiques les plus récentes, nous supposerons que le nombre actuel des entreprises avoisine le million et que les proportions telles que calculées en 2011 demeurent plus au moins identiques. Sachant que la taille critique que le pays doit atteindre pour que l'économie soit diversifiée est de 2.5 millions

d'entreprises. Nous créons en moyenne 80 entreprises pour chaque 100000 habitant alors que la norme est de 350 entreprises pour les pays émergents. Et l'indice de densité entrepreneurial WBGES qui indique le nombre d'entreprises créées en pourcentage de la population active classe l'Algérie avec 0.44% en dessous de la moyenne régionale du monde arabe (l'indice pour le Maroc est de 0.97%, pour la Tunisie 1%) 12

L'urgence dans les vastes programmes lancés par l'État et qui ont engloutit des sommes colossales (7 milliards de dollars) était de doter le pays d'un tissu d'entreprises non pas dans l'objectif de diversifier l'économie ou relancer l'industrie, mais juste pour absorber le chômage.

Il n'existait pas un plan préalable pour orienter les projets investis vers la production des biens qu'on importait, ni une stratégie d'accompagnement pour assurer la survie aux entreprises créées.

En 2011 déjà, le Global Entrepreneurship Monitor avait estimé dans son rapport que la probabilité de survie des entreprises émergentes et nouvelles au-delà de trois ans et demi est de l'ordre de 0,39 %18. Et le taux de mortalité des entreprises algériennes, tel que mesuré en 2017, varie entre 15 à 18 %. Ceci est le second choix économique inexplicable et qui pèse lourdement au vu de la crise actuelle.

Le reste des entreprises moyennes formant le tissu industriel sont pour la plupart familiales (souvent le comptable est la seule personne étrangère à la famille), le dirigeant est peu formé, sa gestion est centrée sur le court terme et le gain facile sans avoir une vision pour le long terme ou la croissance.¹⁴

Quand aux grandes entreprises, au nombre approximatif de 2200, ¹⁵ elles ont démontré leur dynamisme et leur potentiel entrepreneurial, mais elles ne réussissent pas encore à se

 Revue Afak Ilmia
 ISSN: 1112-9336

 Volume: 13 / Numéro: 04 Année 2021
 P 70 - 86

regrouper pour constituer une force économique organisée, puissante et autonome et jouer ainsi un rôle dans les processus décisionnels. Elles ne réussissent pas non plus à être suffisamment compétitives à l'international. Les quelques entreprises qui ont réussit à exporter, la durée moyenne de présence de leur produits sur les marchés étrangers ne dépasse pas une année. Il est illusoire de penser qu'après toute cette absence sur les marchés, on puisse aisément s'accaparer une part. On est même réputé être un marché de consommation très lucratif. La probabilité pour qu'un produit soit exporté au-delà d'une année a été estimée à 32% seulement. Le produit algérien a donc moins de 17% de chance d'être exporté au-delà de deux ans, sa durée de vie moyenne à l'exportation est de 1.7 année. Les exportations marocaines, à titre d'exemple, ont une probabilité de survie au-delà de la première année estimée à 60%. Une explication probable réside dans l'explosion de la demande locale concernant tous les segments en raison notamment de l'amélioration du niveau de vie de la population. Dès lors que l'entreprise réussit à faire écouler sur le marché toute sa production, il devient secondaire pour elle l'objectif de pénétrer des marchés étrangers. Car l'exportation nécessite des certifications de la qualité, une adéquation dans l'étiquetage et beaucoup d'autres démarches coûteuses que l'entreprise juge facultatives vu qu'elle arrive à vendre son produit en dépit de sa qualité plutôt acceptable.

4.4. L'handicape de l'innovation : selon l'indice mondial de l'innovation de 2017, l'Algérie est classée à la 108eme position sur 127 pays. L'innovation se définit par l'action des entreprises cherchant à exploiter diverses opportunités dans un environnement contraignant et/ou incitatif et auquel elles doivent répondre par l'innovation. Une condition préalable,

l'investissement intensif et continu dans la recherche. En Algérie, seules trois grandes entreprises privées, appuvées par aisances financières, possèdent un laboratoire de recherche.¹⁷ Mais le processus de l'innovation ne relève pas de la seule responsabilité des entreprises, l'Etat y joue un rôle central. Il lui incombe en effet de mettre en place les mécanismes permettant la connectivité entre tous les acteurs impliqués dans la création et la production de la connaissance. Or la politique de la promotion de la recherche en Algérie est relativement récente. ses apports à l'économie ne sont pas si conséquents. La stratégie de base consiste à soutenir les filières à fort potentiel, les secteurs dans lesquels l'Etat détient un avantage concurrentiel acquis justement grâce à l'innovation. Or qu'il est très difficile de préserver un avantage face à des concurrents activant dans un marché mondialisé. L'imitation des technologies et des produits importés des pays développés supporte un coût très élevé lié aux droits de propriété. D'autant plus que les gains générés par l'imitation sont souvent volatiles, dépendant des évolutions permanentes des technologies. 18 Et même avec la division moderne du travail, imposée par la globalisation, qui consiste à maintenir l'innovation d'un produit dans un pays, le fabriquer ou l'assembler dans un autre, les entreprises algériennes n'arrivent pas à s'intégrer dans les chaines de valeurs des multinationales à l'instar des entreprises asiatiques ou juste marocaines, faute de performance semblables ou juste acceptables.19

Pour diversifier l'économie, la seule alternative pour l'Etat consiste à améliorer sans cesse le climat des affaires, accomplir efficacement son rôle de régulateur et de promoteur de l'innovation. Le marché par la suite permettra de lui-même l'éclosion des avantages concurrentiels, les entrepreneurs se

dirigeront forcément vers les créneaux à fort potentiel. Toute filière et toute région doivent être prioritaires. La Corée du Sud était dans les années 70 un important producteur de riz mondial, son seul avantage concurrentiel était dans l'agriculture mais elle a investit comme même des filières comme l'électronique, l'automobile sans y détenir au préalable un quelconque avantage.

- **4.5.** L'absence de l'université : le rôle que doit jouer l'enseignement supérieur est certes prépondérant. Mais l'université algérienne, confrontée à un lot quotidien de contraintes de toute nature, peigne à doter le secteur économique de cadres qualifiés, ou à créer des passerelles avec les entreprises pour répondre à leur besoin en matière de recherche.
- 4.6. Le problème de la gouvernance : mettre en place toute stratégie incombe certes aux experts et aux économistes mais sa mise en œuvre requis d'abords du volontarisme et implique une multitude d'acteurs et d'institutions. La diversification de l'économie se heurte à l'inefficacité de la gouvernance, le processus de la prise de décisions, du suivi et de l'évaluation des politiques. L'exemple le plus remarquable de la bonne gouvernance que citent les économistes est le modèle du Botswana, 40 % de son PIB provient de ses ressources naturelles mais la bonne gestion de la rente générée lui a permit de réaliser depuis 1980 un taux de croissance moyen de 6.6% et d'être parmi les économies africaines les plus prospères. Pour considérer un peu le problème de gouvernance, on peut citer le projet du phosphate qui peut rapporter jusqu'à 3 milliards de dollars par an. L'étude de sa valorisation a été menée par un cabinet international et achevée en 2008, presque dix ans après l'Etat n'arrive pas encore à investir et à trouver le partenaire

étranger à qui doit on confier l'exploitation des gisements. À la même période, l'Arabie saoudite lançait le projet d'engrais de Maaden, il compte aujourd'hui parmi les plus grands producteurs d'engrais phosphatés au monde. Durant la période 2010-2014, le pays a exporté pour 1381.7 millions de dollars en moyenne de phosphate et d'engrais. L'Algérie, en raison du retard enregistré n'a réalisé que 174.9 millions de dollars.²⁰

Il en est de même pour des stratégies de développement du tourisme, des énergies renouvelables....ou tout ce qui peut substituer aux recettes d'hydrocarbures, le facteur humain, à travers notamment le processus de la gouvernance explique pour une part importante la lenteur dans leur mise en œuvre.

Quand aux plans d'action supervisés par le ministère de l'industrie ou tout autre, leur exécution requis l'intervention de plusieurs départements ministériels, les problèmes de coordination, l'asymétrie d'information et la lourdeur liée à la bureaucratie sont telles que la plupart des plans finissent abandonnés quelques années après leur adoption. C'est le cas du plan de numérisation de l'économie « e-algérie 2013 », abandonné faute de terribles retards dans l'exécution et du manque des moyens.

4.7.La déficience des entreprises publiques :

L'économie algérienne se caractérise par un secteur public prépondérant, 343 entreprises dont 6 EPE contrôlant 53 filiales.

La théorie économique avait déjà souligné l'inefficacité de ces types d'entreprises en raison notamment de leur caractère public. Dans les années 70, Furubotn et Pejovich avaient établit clairement que les entreprises publiques en raison même de leur faible structuration des droits de propriété, étaient économiquement inefficaces.²¹ À maintes reprises, le secteur a démontré sa faible performance, le privatiser n'est pas

 Revue Afak Ilmia
 ISSN: 1112-9336

 Volume: 13 / Numéro: 04 Année 2021
 P 70 - 86

envisageable faute de preneur étranger confiant dans l'environnement actuel des affaires et en raison de l'incapacité du secteur privé à absorber les entreprises publiques. Pour les préserver, l'Etat multipliait au cours de ces dernières décennies des errements en termes de : mise à niveau, recapitalisation, effacement de la dette, modification du statut juridique (fonds de holding, SGP participation, et tout récemment groupe industriels).

Le secteur recèle encore des capacités faiblement exploitées. Plusieurs entreprises publiques peuvent servir de locomotives à la diversification de l'économie. Mais il faudra professionnaliser leur gouvernance, injecter des fonds, (2000 milliards de dinars sur une période de 20 ans dont 663 milliards en 2011)²², changer leur statut sans revoir leur mode de gestion n'a pas provoqué leur redressement souhaité. Pire, les actions de l'Etat n'ont fait que les conduire à chaque fois à la même situation de faillite qui nécessitait son intervention.

Partout dans le monde, l'Etat est réputé être mauvais gestionnaire des entreprises économiques. Il est indispensable que la gouvernance du secteur ne soit plus du ressort des ministères techniques mais d'une entité dotée de compétences professionnelles idoines avec pour mission de rentabiliser les actifs des entreprises selon des critères de performance de type privé. C'est un modèle utilisé dans des pays comme la France où la gouvernance des entreprises publiques est assurée par l'Agence participations, nationale des composée de professionnels de la gestion de portefeuille qui agissent suivant des critères managériaux et financiers clairs et transparents.

5. CONCLUSION

La situation actuelle économique de l'Algérie subit les répercutions de la volatilité des cours des hydrocarbures, la vulnérabilité des ressources de l'état qui dépend des ressources pétrolières dévoile l'importance vitale de la diversification industrielle. Mais pour ce faire, il est impératif tout d'abord de faire une meilleure allocation des recettes d'hydrocarbures constituées lors des périodes fastes en faveur des secteurs créateurs de richesse (de valeur ajoutée) et d'emploi tels que l'industrie, car en effet le degré d'impact des différents chocs pétroliers sur la stabilité économique diffère essentiellement selon la manière dont les ressources financières sont utilisées. Ce qui impose de politiques publiques plus rationnelles associée à une politique industrielle ciblée en innovant ses secteurs qui permettent de booster la croissance (l'activité éco) De ce qui précède, on déduit que la diversification dépend d'un coté des mesures de la complexité économique de chaque pays, les pratiques de bonne gestion par l'Etat, la sophistication des capacités productives intégrées dans les exportations et la facilité avec laquelle chaque Etat pourrait se diversifier élargissant ces capacités productives. davantage en gouvernement Algérien tente de mettre en place un nouveau modèle de croissance définissant une vision stratégique pour le développement économique et diversification d'ici 2030.

6. Bibliographie

- (1) Julien Gourdon, "FDI Flows and Export Diversification: looking at Extensive and intensive Margins", The Worldbank; Washington, 2010.
- (2) J.C. Berthélemy, «commerce international et diversification économique », Revue d'Economie Politique, Vol, 115, 2005, p.598.
- (3) La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) est un organe subsidiaire de l'Assemblé Générale des Nations Unies.
- (4) Op.cit, p599

(5) D. Maafa, S. Madoui, « Les obstacles à l'émergence d'une économie diversifiée en Algérie », Mémoire de Master en sciences commerciales, Université de Bejaia, 2017, p. 16.

- (6) R. Boucekkine, R. Bouklia-Hassan, « Rente, corruption et violence : l'émergence d'un ordre nouveau dans les pays arabes», Regards économiques, IRES, n°92, Novembre 2011, p.4
- (7) www.doingbusiness.org
- (8) N. Grim, « Entrepreneurs, Pouvoir et société en Algérie », Casbah éditions, 2012, p. 60.
- (9) www.weforum.org
- (10) www.commerce.gov.dz consulté en date du 11/12/2018
- (11) A. Lamiri, « La décennie de la dernière chance, émergence ou déchéance de l'économie algérienne », Chihab, 2013.
- (12) www.smefinanceforum.org
- (13) www.commerce.gov.dz consulté en date du 11/12/2018
- (14) I. Mancer, «L'entreprise algérienne et l'innovation : un essai d'analyse », Les cahiers du Cread, n°98-99,2011- 2012, p.37.
- (15) R. Bouklia-Hassane, op.cit, pp.25-26.
- (16) www.dgrsdt.dz consulté le 12/12/2018.
- (17) www.dgrsdt.dz, il s'agit du groupe Cevital, groupe Hasnaoui et groupe Benhamadi.
- (18) S. Gacem, K. Kherbbache, « Le processus d'innovation dans les PME Algériennes », Économie et Management, 2009, p.2
- (19) I. Mancer, op.cit, p.38.
- (20) R. Bouklia-Hassane, op.cit, p. 49.
- (21) N.Grim, p.26.
- (22) Ibidem.